

DÉPARTEMENT DE L'YONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE BUSSY en OTHE

NOMBRE DE MEMBRES			
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération	Qui ont pris part au vote
13	13	8	10

Séance du 08 juillet

L'an deux mil vingt-quatre, le 8 juillet

Date de convocation : 04/07/2024

Date d'affichage : 04/07/2024

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Catherine DECUYPER, Maire.

Les membres du Conseil Municipal présents : H. CAPPELLAZZI – S. GREMY – B. DOMINIQUE-WEBER DA CONCEICAO – E. TRESCARTES – P. BOYET – F. EUSTACHE – C. GUILLAUME
 Absents ayant donné pouvoir : C. GREGOIRE à F. EUSTACHE et W. COLAS à C. DECUYPER
 Absent excusé : P. BARDEL
 Absents : C. BLARDAT-KATOUI – A. DEGUY
 Secrétaire : S. GREMY

CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1ERE CLASSE POUR BESOIN DE SERVICE

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu l'article L 313-1 du code général de la fonction publique précisant que les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité,

Considérant qu'il appartient à la commune de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade,

Considérant le tableau des effectifs,

Considérant la nécessité de créer un emploi dont le grade, catégorie et temps de travail sont énumérés ci-dessous, pour des besoins de service,

Mme le Maire propose à l'assemblée la création de l'emploi ci-dessous :

- 1 poste d'adjoint administratif principal 1^{ère} classe, catégorie C de la filière administrative à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2024.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Mme le Maire à créer l'emploi énuméré ci-dessus,
 MODIFIE comme indiqué ci-dessus le tableau des emplois pour l'année 2024,
 PRECISE que les crédits nécessaires sont prévus au budget 2024,
 AUTORISE Mme le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au registre les membres présents.

La Secrétaire
 Stéphanie GREMY

Le Maire
 Catherine DECUYPER

